

Rendre l'éducation Nationale plus agile : quelques pistes de réflexion

Publié le 7 mars 2018 Rédigé par Pierre Robert

L'éducation nationale, c'est un peu l'armée rouge avec ses légions de professeurs et ses cohortes de fonctionnaires. Avec 150.000 décrocheurs par an elle a fait la preuve de son manque d'efficacité tout en laissant se creuser d'insupportables inégalités.

Pour remédier à ses dramatiques carences elle réclame toujours plus de moyens qui, pour des raisons structurelles, ne peuvent être que gaspillés.

Pour sortir de ce cercle vicieux, il faut casser les structures de ce système centralisé hérité de la période napoléonienne et introduire de la concurrence.

A l'ère du numérique, il est possible de le faire dans les meilleures conditions. Les technologies aujourd'hui disponibles permettent en effet de déployer librement et à moindre coût une offre éducative d'une très grande richesse pour les lycéens.

Les nouveaux canaux de transmission qui se dessinent avec internet, les MOOC (ou cours en ligne ouverts à tous), l'intelligence artificielle et les réseaux sociaux permettent aux élèves d'être moins présents dans l'institution et, en dehors d'elle, de bien davantage personnaliser leurs parcours de formation en fonction de leurs projets d'avenir et de leurs centres d'intérêt.

Pour ne pas créer de nouvelles inégalités et atténuer celles qui existent déjà, on créditerait en euros un compte personnel de formation attribué à chaque lycéen, en en modulant le montant selon les ressources de sa famille.

Sur le futur grand marché décentralisé de la formation initiale, cet argent pourrait librement servir à recourir aux acteurs qui y interviennent dès lors qu'ils auraient été agrées par des organismes indépendants reconnus pour leurs compétences pédagogiques. Ces organismes certifieraient la qualité des formations dispensées. On peut imaginer que cette prestation ait pour support le compte personnel d'activité déjà créé par la loi pour les actifs.

Dans ce schéma l'institution scolaire garde bien évidemment un rôle central mais recentré. Les horaires allégés permettent d'optimiser l'occupation des locaux et de mieux rentabiliser des équipements très coûteux pour la collectivité.

Les professeurs conservent un rôle fondamental qui est de transmettre à tous les élèves un socle de connaissances indispensables, de les former à un usage autonome et critique des technologies numériques et des les guider dans la construction progressive de leurs profils.

Leur statut serait réformé en conservant la protection de l'emploi dont ils bénéficient mais en annualisant leur temps de travail. Sur le grand marché décentralisé de la formation initiale, chacun pourrait compléter ses revenus en créant et proposant des contenus éducatifs répondant aux besoins des élèves. Dans cette optique l'initiative et la créativité seraient pleinement reconnues et récompensées, ce qui n'est aujourd'hui absolument pas le cas.

Ces propositions en choqueront plus d'un. Mais si rien n'est tenté, l'Education nationale et ses membres risquent bien de subir le même sort que celui de l'armée rouge...et le pays tout entier, en perdant sa capacité à bien former sa jeunesse, celui de la défunte URSS



Pierre Robert

Agrégé de sciences économiques et sociales, professeur de chaire supérieure, il a enseigné l'économie, la sociologie et l'histoire en classes préparatoires au lycée Franklin à Paris ainsi que l'histoire de la pensée économique à l'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines. Il est également l'auteur de deux ouvrages publiés par les éditions Pearson et le créateur du site <u>hecosphere.com</u> dont l'ambition est de faciliter l'accès de tous à la culture économique